

Le Fonds Arménien saisit des instances internationales pour la levée du blocus du Haut-Karabagh

Depuis le 12 décembre 2022, le blocus complet imposé par l'Azerbaïdjan à la population du Haut-Karabakh

- qui viole de manière flagrante le régime du couloir de Latchine établi par la déclaration tripartite du 9 novembre 2020 en bloquant la Route de la vie reliant le Haut-Karabakh à l'Arménie et au monde - a créé une

grave menace existentielle pour les 120 000 Arméniens qui y vivent. Le moins qu'on puisse dire c'est que, ce faisant, l'Azerbaïdjan prépare le terrain à une expulsion forcée de population, dans le cadre d'une politique évidente de nettoyage ethnique.

La population du Haut-Karabakh reste l'otage d'un pays qui, bien qu'assurant vouloir se rapprocher de

l'Europe, viole et méprise grossièrement les valeurs civilisationnelles universelles.

Le blocus prolongé du corridor de Latchine a entraîné une grave crise humanitaire, qui pourrait se transformer

en une catastrophe humanitaire. Le manque de produits de première nécessité, de nourriture et de

médicaments est devenu important. La population du Haut-Karabakh est privée du droit à la libre circulation.

Des milliers de personnes, dont des enfants, se sont retrouvées isolées sur les routes dans le froid hivernal,

de nombreuses familles ont été séparées, se retrouvant de part et d'autre du

blocus.

L'Azerbaïdjan doit mettre fin immédiatement au blocus du couloir de Latchine et, dans le cadre de ses obligations, garantir la liberté de mouvement de la population du Haut-Karabakh et la sécurité de la circulation des

véhicules et des marchandises.

Nous appelons l'humanité civilisée et les institutions internationales compétentes à faire tous leurs efforts

pour prévenir le risque d'un nouveau génocide ainsi que pour protéger tous les droits fondamentaux du peuple

du Haut-Karabakh.

Nous exhortons le Secrétaire Général des Nations Unies, les autres organisations internationales et les États

concernés à déployer des efforts immédiats pour la remise en service de l'aéroport de Stepanakert et fournir

des garanties pour l'acheminement par voie aérienne d'une aide humanitaire d'urgence à la population du

Haut-Karabakh.

Nous réaffirmons que le Fonds Arménien Mondial Hayastan reste fidèle à sa mission qui est entièrement

basée sur des valeurs universelles et des principes humanitaires.

(Traduit des originaux arménien et anglais)

Fonds Arménien de France

BP 12 - 75660 Paris cedex 14 - Tél.: 01 48 83 51 06 - Fax : 01 48 83 53 86